Institut Canadien de Développement International

Les voies de recours en matière de contentieux fiscal : le précontentieux, les recours contentieux et les recours gracieux

Objectif Global

Maîtriser les voies de règlement des différends fiscaux, depuis le précontentieux jusqu'aux recours juridictionnels et gracieux, en sécurisant délais, recevabilité, motivation des décisions et droits du contribuable. La formation vise aussi à réduire les litiges évitables par une meilleure qualité des actes administratifs.

Contexte

Le contentieux fiscal est un enjeu de sécurité juridique et de crédibilité de l'administration. Des erreurs de procédure, une motivation insuffisante, un non-respect des délais ou une mauvaise qualification des demandes peuvent entraîner annulation des redressements ou allongement des litiges. Le traitement efficace suppose de distinguer réclamation contentieuse, recours gracieux, procédures préalables et voies juridictionnelles, tout en organisant la traçabilité et la coordination avec le contrôle et le recouvrement.

Objectifs Spécifiques

- Distinguer précontentieux, recours contentieux, recours gracieux et voies juridictionnelles.
- Maîtriser délais, recevabilité, compétence, charge de la preuve et garanties du contribuable.
- Structurer l'instruction d'une réclamation et l'analyse des moyens de droit et de fait.
- Rédiger des décisions motivées, cohérentes et juridiquement sécurisées.
- Organiser la coordination entre contrôle, contentieux, recouvrement et affaires juridiques.
- Suivre le stock des litiges, les délais, enjeux financiers et causes d'annulation.
- Traiter un cas pratique depuis la notification jusqu'à la décision sur recours.

Thèmes Abordés

Architecture du contentieux fiscal : précontentieux, réclamation, recours gracieux, juridictions et articulation des voies.

Recevabilité et délais : qualité pour agir, délais, formes, pièces, garanties et conséquences des irrégularités.

Instruction des réclamations : analyse des faits, moyens invoqués, preuve, demandes complémentaires et contradictoire.

Motivation des décisions : structure juridique, réponses aux moyens, traçabilité, cohérence et notification.

Recours gracieux : conditions, pouvoir d'appréciation, remises, modérations, équité et limites.

Pilotage du contentieux : stock, délais, taux de décharge, causes récurrentes, enjeux financiers et retour d'expérience.

Étude de cas : instruction complète d'un litige avec question de recevabilité, fond et incidence sur le recouvrement.

Public Cible

Cadres des administrations fiscales, responsables du contentieux et des affaires juridiques, vérificateurs, inspecteurs fiscaux, responsables du recouvrement, juristes fiscalistes, conseillers juridiques et agents chargés des réclamations.

Nos formations sont sujettes à annulation lorsque le nombre de participants n'est pas suffisant.

ICDI
Institut Canadien de Développement International

Contact
Tél: +1-514-225-6800
info@consultants-icdi.com